



PSC Prévention et secours civiques de niveau 1

OBJECTIFS

L'Unité d'Enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - P.S.C. 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles L721-1 du code de la sécurité intérieure et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Connaitre les bases de prévention :

- Analyser rapidement une situation de détresse Faire les gestes de premiers secours
- Le contenu de cette formation peut être modifié, selon les risques spécifiques rencontrés sur votre lieu de travail

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation aux participants

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brulures
- Traumatismes
- Malaises
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

Déroulement et intervenants

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situation d'accidents simulés.

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétence de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours » à jour de formation continue.

Un certificat de compétences est délivré aux stagiaires ayant participé à la formation

Modalités d'évaluation

Formation continue

Durée : 7 heures

Public concerné : Tout public âgé minimum de 10ans

Prérequis : Néant

Pédagogie : Pratique, Approche par les compétences, Cas concrets

Profil du formateur : Moniteur de premier secours

Consignes particulières : Tenue pratique pour cas concrets

Nombre de personnes : 4 à 10 personnes